

CONSEIL MUNICIPAL DU 31 JUILLET 2020.

Le conseil municipal s'est réuni le vendredi 31 juillet 2020, à 20 heures 30, à la Maison du Temps Libre sous la présidence du maire Jacky BONIN.

Absents excusés : Guillaume NICOLAS (pouvoir à Jacky BONIN), Anthony MARMEYS.

Après avoir approuvé le procès-verbal de la séance précédente, le conseil municipal a étudié les points suivants :

DESIGNATION D'UN CORRESPONDANT « DEFENSE ».

Le maire rappelle que la loi du 26 octobre 2001 précise la nécessité de désigner, au sein de chaque conseil municipal, un correspondant « défense » qui aura la vocation à devenir un interlocuteur privilégié pour la défense.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, désigne Monsieur Jean-Claude PERRAULT, premier adjoint, en tant que correspondant défense de la commune.

VALIDATION DE L'ATTRIBUTION DES LOTS POUR LE MARCHE « REHABILITATION ET EXTENSION D'UN BATIMENT COMMUNAL EN MAISON DES ASSOCIATIONS.

Le maire informe le conseil municipal qu'à l'issue de la mise en concurrence et de l'analyse des plis, la commission d'appel d'offres propose de retenir les candidats suivants :

Lot nr 1 DEMOLITIONS MACONNERIE VRD : Entreprise DESPINARD Robert pour 204.000 euros HT.

Lot nr 2 CHARPENTE COUVERTURE ZINGUERIE MOB BARDAGE : Entreprise CAGNE pour 72.890,03 euros HT.

Lot nr 3 ETANCHEITE : Entreprise SERVICES ETANCHEITE pour 4.429,69 euros HT.

Lot nr 4 METALLERIE : Entreprise DUCROT pour 6.174 ,90 euros HT.

Lot nr 5 MENUISERIES EXTERIEURES BOIS ALLUMINIUM : Entreprise FAUTRELLE pour 46.408,37 euros HT.

Lot nr 6 MENUISERIES INTERIEURES BOIS : Entreprise DHIVERT pour 18.748,68 euros HT.

Lot nr 7 DOUBLAGES CLOISONS PEINTURES REVETEMENTS DE SOL SOUPLES : Entreprise BONGLET pour 60.637,12 euros HT.

Lot nr 8 REVETEMENTS DE SOLS SCELLES FAIENCES : Entreprise PRIMATESTA pour 11.483 euros HT.

Lot nr 9 CHAUFFAGE VENTILATION PLOMBERIE SANITAIRE : Entreprise LACLERGERIE pour 57.496 ,79 euros HT.

Lot nr 10 ELECTRICITE COURANTS FORTS COURANTS FAIBLES : Entreprise LECUELLE pour 30.942 euros HT.

Il est précisé que pour des raisons familiales, Jean-Claude PERRAULT ne prend pas part au vote.

Le conseil, après en avoir délibéré, par 7 voix pour et 2 contre, autorise la maire Jacky BONIN à signer tout document relatif à ce marché.

RENOUVELLEMENT LIGNE DE TRESORERIE.

Le maire expose au conseil municipal qu'il convient de renouveler chaque année une ligne de trésorerie de 100 KE auprès de la Caisse d'Épargne afin de palier à des manques éventuels de trésorerie, notamment dans l'attente de la perception de subventions d'investissement.

Le conseil municipal donne son accord et autorise le maire à signer tout document relatif à ce dossier.

DESIGNATION DES MEMBRES A LA CLECT.

Le maire indique qu'il convient de désigner un membre titulaire et un membre suppléant qui siégeront à la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées au sein de la Communauté de commune BRESSE LOUHANS Intercom.

Jacky BONIN est désigné titulaire et Roger REMONDY membre suppléant.

LAUREATS D'EXAMENS SCOLAIRES.

Le conseil municipal décide de récompenser, à partir de 2020, les lauréats des examens scolaires suivants : CAP, BEP et BAC. Une somme de 50 euros leur sera allouée sur production d'un justificatif d'obtention de l'un de ces diplômes accompagné d'un relevé d'identité bancaire.

CONTRAT BRESSE SERVICE EMPLOI .

Le maire précise qu'un contrat a été passé avec BRESSE SERVICE EMPLOI pour l'entretien des espaces verts afin de palier à l'absence de l'employé communal pendant ses congés d'été.

PROGRAMME VOIRIE:

Le maire indique le planning proposé par la communauté de commune et concernant les travaux de voirie qui seront réalisés sur la commune.

CONTES GIVRES : Le maire confirme que dans le cadre de la programmation des contes givrés 2020, un spectacle intitulé « La Calebasse à Histoires » de Innocent Yapi, sera donné le mercredi 7 octobre prochain à 20 heures à la Maison du Temps Libre.

SECHERESSE : Le maire fait le point sur l'entretien qu'il a eu avec un expert AXA concernant notre déclaration de sinistre sur les bâtiments communaux suite à l'état de catastrophe naturelle.

Le conseil municipal étudie les questions diverses et fixe la prochaine réunion au vendredi 4 septembre 2020 à 20 heures 30.